Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 4

Rubrik: Conseils aux débutants ; Office fédéral OSAV

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avril

Les journées continuent de s'allonger, le soleil réchauffe le sol et l'air. Les fleurs parent la nature d'un manteau multicolore; le printemps pointe sérieusement le bout de son nez. Mais avril peut s'avérer capricieux et peut nous réserver quelques surprises. Il peut apporter l'explosion des floraisons comme il peut amener de grosses pluies et laver nectar et pollen, laissant nos protégées sans rien à butiner.

Du côté du rucher, le temps de l'observation est fini et il s'agira de ne pas s'endormir sur ses lauriers, le gros travail commence. L'apiculteur accompagnera les colonies dans leur développement naturel et leur apportera la place nécessaire à la ponte et aux récoltes.

Pour ceux qui l'auraient manqué dans le précédent numéro, petit rappel :

- ✓ Floraison des saules : effectuer la première visite de printemps
- ✓ Floraison des pissenlits : donner des cires gaufrées à bâtir
- ✓ Floraison des cerisiers : poser une hausse (voir discussion plus bas)

Réguler la dynamique de la population

Le premier mot auquel nous pensons lorsque nous parlons de réguler la population de nos colonies est bien sûr l'essaimage. Grand nombre d'apiculteurs n'aiment pas voir leurs colonies prendre le large. L'essaimage pose quelques problèmes à l'apiculture moderne ; baisse de la population d'abeilles, arrêt de ponte, perte d'une partie des récoltes de miel (en effet pour survivre l'essaim doit emporter avec lui de grandes quantités de nourriture), difficulté à récupérer l'essaim, etc.

Mais n'oublions pas que l'essaimage découle d'un instinct naturel chez l'abeille domestique. Ce procédé lui permet de multiplier les colonies d'abeilles et de faire naître une jeune reine. Ne nous braquons pas trop contre cette pratique ancestrale de nos protégées, elles le font pour leur bien et elles ne peuvent pas lutter contre. Souvenons-nous aussi que si les abeilles se divisent en deux, la charge de varroas se divise également.

L'apiculteur averti a quelques techniques pour éviter de voir ses abeilles prendre la clef des champs.

- **Reine trop âgée :** l'essaimage est dû à un changement dans l'équilibre hormonal de la ruche. Les vieilles reines produisent moins d'hormones ce qui incite les abeilles à élever des jeunes reines.

- **Agrandissement:** en début de saison, ajoutez entre 3 et 4 cires gaufrées pour les colonies qui le permettent. Les cirières ne doivent pas rester au chômage. Un cadre d'une ruche forte peut aussi être introduit dans une ruche faible et qui a besoin d'un petit coup de pouce pour démarrer la saison.
- **Place pour la ponte:** à cette période, la reine pond beaucoup et pour ce faire elle a besoin de place. Si, lors d'une visite, vous vous rendez compte qu'il n'y a plus de place pour pondre, n'hésitez pas à créer une jeune colonie en prélevant deux cadres de couvain immédiatement remplacé par des cires gaufrées. Les ouvrières les bâtiront tout de suite et la reine aura à nouveau la place pour déposer ses œufs.
- **Réserves:** ni trop ni trop peu. Veillez également à ce que vos colonies aient assez de nourriture surtout en cas de longues périodes de pluie ou de froid qui les empêcheraient de sortir butiner. Et au contraire, les réserves lors de grandes miellées peuvent s'accumuler dans le corps de la ruche, réduisant ainsi la place et incitant leurs habitantes à vouloir faire leurs valises.

Que faire si l'on se retrouve en présence de cellules royales?

Le premier réflexe sera de les détruire, mais attention il faut toutes les trouver et plus on les détruit, plus les abeilles auront tendance à les cacher et les cellules royales ne seront plus aussi visibles que sur la photo.

A moins d'être prêt à faire une visite par semaine et contrôler méticuleusement tous les cadres de corps, il faut trouver une autre façon d'empêcher vos abeilles de vous fausser compagnie. La première méthode consiste à former des jeunes colonies avec les ruches fortes, ceci avant la présence de cellules royales. Si l'une de vos colonies présente des cellules royales pondues, le processus de l'essaimage a commencé et pour l'interrompre complètement, la seule solution est d'enlever la reine et de procéder à ce que l'on appelle un nucléis avec reine. Placez 2 à 3 cadres de couvain avec la reine et les abeilles dans une nouvelle ruchette.

- Dans la jeune colonie: mettez la ruchette dans une cave sombre pendant 2 nuits, installez la nouvelle colonie dans le rucher et laisser voler les abeilles. Ajoutez une cire gaufrée.
- Dans la colonie essaimeuse désormais orpheline: enlevez toutes les cellules royales de la colonie au moment où vous prélevez les cadres, cela évitera de transmettre le gène de l'essaimage à la future reine. Au bout de 9 jours, détruisez à nouveau les cellules royales en laissant la plus belle ou introduire une reine d'élevage si déjà disponible.

L'avantage de cette méthode est que la jeune colonie a déjà une reine en ponte et peut être placée dans le même rucher.

Trouver le bon moment pour poser les hausses

Dans ma région, les apiculteurs confirmés m'ont toujours dit que les premières hausses sont posées lorsque les cerisiers sont en fleurs, or en 2017, le colza a fleuri avant les cerisiers… Il faut donc trouver un nouveau « truc » pour connaître le bon moment et les indications viennent certainement des colonies. Ce sont les abeilles qui nous disent quand elles sont prêtes pour accueillir la hausse. Donc observons et écoutons-les ! On dit que lorsque la partition est remplie d'abeilles, la hausse peut être posée. Et pour ceux qui n'utilisent pas de partition, il faut que les cadres des bords soient remplis d'abeilles.

Rappelons aussi qu'une colonie qui recevra une hausse trop prématurément n'arrivera pas à chauffer la totalité de l'espace ajouté et cela pourrait entraîner une diminution de la ponte, ce qui n'est évidemment pas souhaitable.

Prévenir et agir sur le plan varroa

On connaît bien évidemment les traitements pour lutter contre varroa, mais en début de saison la population de varroas peut être réduite de façon mécanique : la découpe des cadres à mâle. Les mâles mettent 24 jours à naître contre 21 jours pour les femelles, les varroas préfèrent donc le couvain mâle où ils peuvent se reproduire de manière plus efficace. Concrètement, il s'agit d'introduire un cadre à mâles, c'est un cadre dont on aura gaufré seulement la partie supérieure, les ouvrières vont automatiquement bâtir des alvéoles pour les faux-bourdons. Ce cadre sera placé en bordure du couvain pour les ruches Dadant et contre la fenêtre pour les ruches suisses. Lorsque cette partie riche en mâles sera operculée, emprisonnant ainsi un grand nombre de parasites, elle pourra alors être coupée. Ensuite, elle sera soit congelée puis la cire pourra être fondue, soit donnée aux poules qui adorent les larves, mais sachez que si vous choisissiez de donner vos cadres en cadeau aux poules ces dernières ne vous rendrons pas de cire ☺

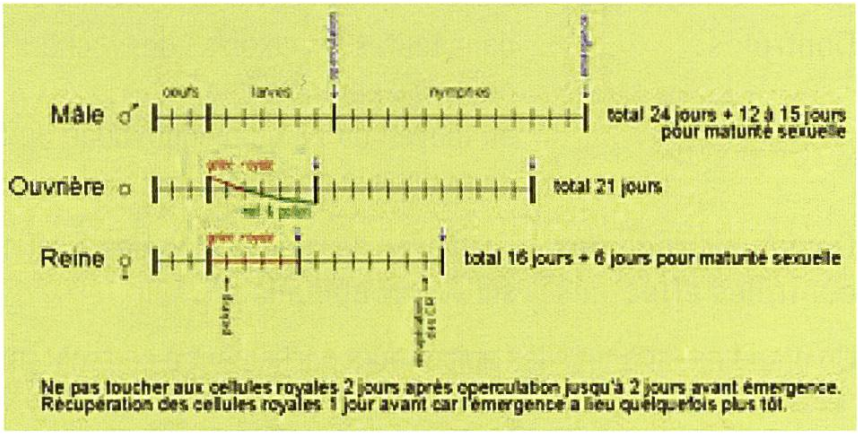

Une autre méthode consiste à créer des nucléis : prélevez un ou deux cadres d'une ou deux colonies fortes avec des abeilles mais sans la reine et installer le tout dans un ruchette. Les abeilles vont élever elle-même une jeune reine. Cette jeune colonie

sera traitée à l'acide oxalique une fois qu'elle n'aura plus de couvain operculé. Avec le prélèvement de couvain et d'abeilles, les varroas de la colonie mère seront automatiquement réduits.

En parallèle à la lutte contre le varroa, l'aspect sanitaire ne doit pas être négligé et le couvain doit être contrôlé pour déceler d'éventuelles maladies. Il doit être plat et compact.

Sur ces bonnes paroles, je vous souhaite un bon début de printemps et bon boulot…

Mélanie Baudet

Office fédéral OSAV

Le programme de détection précoce Apinella est reconduit à partir du 1er mai 2018

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV, Santé animale

Le petit coléoptère de la ruche, présent dans le sud de l'Italie, n'ayant pu être éradiqué, le risque de l'introduire en Suisse demeure. En conséquence, nous appelons les apiculteurs à rester vigilants, afin de déceler ce parasite le plus tôt possible s'il devait être importé en Suisse, et nous reconduisons, à cette fin, le programme de détection précoce Apinella en 2018.

Durée:	du 1er mai au 31 octobre 2018
Contrôles:	dans toutes les colonies des ruchers sentinelles deux fois par mois au moyen du piège diagnostique de Schäfer, à laisser deux ou trois jours dans la colonie
Communication des contrôles effectués:	Au moyen de l'application Bee Traffic ou sur www.apinella.ch

Un grand merci à tous les apiculteurs participant à ce programme.

Service vétérinaire suisse